Traité Nazir

Michna 6 - Chapitre 1

הריני נזיר מכאן ועד מקום פלוני, אומרין כמה ימים מכאן ועד מקום פלוני--פחות משלושים
יום, נזיר שלושים יום; ואם לאו, נזיר כמניין הימים.

[Celui qui dit :] « Que je sois Nazir d'ici jusqu'à tel endroit », on évalue le nombre de jours [qu'il faut pour aller] d'ici jusqu'à tel endroit :
S'il y a moins de trente jours il a le statut de Nazir pendant trente jours. Sinon, il a le statut de Nazir [pendant un nombre de jours] correspondant au nombre de jours [nécessaire pour faire le déplacement].

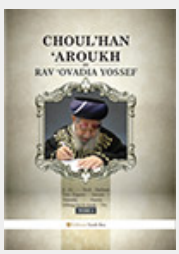

Choul'han 'Aroukh du Rav 'Ovadia Yossef (tome 4)

Les décisions halakhiques du Rav Ovadia Yossef dans un style clair et concis. Tome 4.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions